

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 13 novembre 2018

14 NOVEMBRE 2018 : Journée mondiale de lutte contre le diabète

A La Réunion, près d'une personne sur dix bénéficie d'un traitement contre le diabète, soit deux fois plus que le niveau national. Aussi, l'ARS Océan Indien et ses partenaires ont fait du diabète une priorité de santé publique sur le territoire, en s'engageant dans une démarche innovante en 2016 : l'installation d'une « Conférence de consensus ». La journée mondiale du diabète du 14 novembre 2018 est l'occasion de faire le point, sur certaines actions réalisées cette année pour prévenir et lutter contre cette maladie. Diverses actions sont d'ailleurs organisées ce jour par les partenaires afin de sensibiliser le plus grand nombre.

— Contexte et enjeux

>> *Le diabète à La Réunion*

Près d'1 réunionnais sur 10 dispose d'un traitement médicamenteux pour le diabète, soit la prévalence la plus forte de tous les départements français, et le double de la moyenne nationale, avec une plus grande exposition des femmes, contrairement à la France entière. Chaque année, près de 4 600 réunionnais sont admis en Affection Longue Durée (ALD) du fait d'un diabète.

Au travers du diabète se jouent des questions d'équilibre nutritionnel et d'accès à une alimentation de qualité, de lutte contre la sédentarité et d'activité physique, et donc d'habitudes de vie, d'accès aux soins et d'éducation à la santé.

De par l'importance de la population atteinte et la gravité de ses conséquences, le diabète constitue donc une priorité de santé publique, mobilisant toute la société, au-delà des seuls professionnels du soin.

>> *La Conférence de consensus : ligne de conduite pour lutter contre le diabète*

Afin d'améliorer la prévention et l'accompagnement des patients diabétiques, l'ARS OI et ses partenaires se sont engagés en avril 2016 dans une démarche innovante de « **Conférence de consensus sur le diabète** ». Cette démarche inédite a réuni une centaine d'acteurs et de patients de La Réunion et de Mayotte pour s'accorder sur des référentiels d'actions efficaces, coordonnées et évaluées. Cinq référentiels d'intervention ont été élaborés et définissent le cadre dans lequel les acteurs de la lutte contre le diabète devront désormais s'inscrire. Ils portent sur :

- l'observation et le partage des études et connaissances sur le diabète,
- la prévention primaire et ciblée,
- le dépistage,
- l'éducation thérapeutique du patient.

— *Lutte contre le diabète : zoom sur les grandes actions menées à La Réunion*

Dans la suite de cette conférence de Consensus, cette journée mondiale du diabète, **ce 14 novembre 2018**, est l'occasion de présenter les actions conduites à l'échelle du département de La Réunion, pour prévenir et lutter contre la maladie.

>> Une expérimentation : Dîtes non au diabète

D'une durée de 5 ans, cette expérimentation, pilotée par la CGSS et l'ARS Océan Indien vise à prévenir le diabète chez les personnes, où le risque de développer la maladie est important. Mise en œuvre par la Mutualité, ce programme repose sur un accompagnement dans les changements comportementaux au niveau de :

- **l'alimentation**
- **l'activité physique**
- **d'un soutien motivationnel**

Il comprend 10 séances collectives d'information la première année, et d'une session de maintien des acquis l'année suivante. Cette expérimentation est prise en charge à 100% par l'assurance maladie et se déroule sur l'ensemble du territoire de l'île. Depuis le mois d'avril 2018, une centaine de personnes se sont inscrites dans ce programme.

>> Des actions de prévention concentrées à l'échelle d'un quartier

Camélias Santé fait partie des trois expérimentations lancées en 2017 sur trois quartiers de la Réunion. Coordonnée par l'association Diabète nutrition 974, cette action de prévention permet de créer des passerelles entre les partenaires et de sensibiliser les habitants du quartier des Camélias. Ces actions de prévention consistent à :

- **Proposer des ateliers théoriques et pratiques** de cuisine équilibrée dans le local CITEDI (Cité du diabète).
- **Animer des ateliers nutrition en direction des enfants et des parents** en partenariat avec la communauté éducative, dans les écoles (éducation nutritionnelle, dégustation de fruits et légumes, journée sport-santé).
- **Organiser des séances d'activité physique** (Handfit, gym douce, zumba).
- **Mettre en place des dépistages** sur les points de rassemblement du quartier et sur le marché forain.
- **Proposer aux personnes à risques** d'être prises en charge par le programme « **dîtes non au diabète** ».

A ce jour, plus de 2000 personnes ont bénéficié de près ou de loin de ces actions sur le quartier. Ces habitants pourront ainsi contribuer à diffuser les conseils de bonnes pratiques au reste de la population.

>> Favoriser le recours à une activité physique régulière pour tous

Pour les patients atteints de maladies chroniques comme le diabète, pratiquer une activité physique régulière est un moyen thérapeutique (non médicamenteux) de prévenir la maladie et de préserver son capital santé. Par conséquent il est essentiel de développer sur le territoire réunionnais une offre de sport-santé-bien-être diversifiée, accessible, répondant à des critères de sécurité et de qualité. Dans le cadre du Plan Régional Sport-Santé Bien-Etre, la DJSCS, l'ARS, et leurs partenaires, ont travaillé à un **label régional des activités« sport santé bien-être »**. Les premières labellisations seront délivrées avant la fin de cette année.

Retrouvez en annexe le programme des actions prévues ce 14 novembre.

Qu'est que le diabète ?

Le diabète est une maladie métabolique caractérisée par une concentration en sucre trop forte dans le sang du fait d'une insuffisante production d'insuline, hormone régulant le glucose dans le corps. Contrairement au diabète de type 1 (maladie auto-immune apparaissant dans l'enfance), le diabète de type 2 survient à l'âge adulte et est principalement causé par le surpoids et l'obésité, ainsi que par le vieillissement, sans exclure l'intervention de facteurs génétiques.

Des mesures simples et efficaces existent pour prévenir la maladie et ses complications : maintenir un poids normal, pratiquer régulièrement un exercice physique, adopter une alimentation équilibrée, respecter un suivi médical régulier.

>>>> Pour en savoir plus : rendez-vous sur masante.re

CONTACT PRESSE

ARS Océan Indien : Manon RABOUIN - Port : 06 39 25 23 30 - Courriel : manon.rabouin @ars.sante.fr

CGSS : Suzanne BOUNEA - Tél : 0262 40 33 70

ORSOI : Emmanuelle RACHOU - Tél : 0262 94 38 13

Mutualité : Diane BAILLIEUX - Tél : 06.92.39.13.29